

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 2 MARS 2020

OBJET / GAIA

**Fourniture et pose
signalétique de la
Commune –
désignation de
l'entreprise**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
24 février 2020

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 24

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille vingt, le deux mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etcheleku, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, Mme Corinne Othatcegy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, Mme Bernadette Remeau, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Eliane Noblia, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza, Mme Bernadette Remeau à Mme Christiane Hargain-Despéries.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

M. Dor, Conseil municipal, expose :

Par délibération en date du 25/02/2019, le Conseil municipal a approuvé l'étude signalétique directionnelle, commerçante et d'intérêt local de la ville de Cambo-Les-Bains afin d'améliorer l'image et l'attractivité de l'ensemble de son territoire.

A cet effet, le bureau d'études PBO Design a été mandaté pour effectuer cette étude et assister la Commune pour la réalisation et la personnalisation des espaces communs en vue de créer une signalisation des sites d'intérêt local, les activités commerciales économiques et touristiques.

Après avoir défini le projet d'implantation et le schéma directeur de la signalétique, une consultation a été lancée le 4 décembre 2019, via un marché à procédure adaptée pour la fourniture de la signalétique avec à titre accessoire la pose du matériel sur le territoire communal.

Les offres devaient être remises au plus tard pour le mercredi 15 janvier 2020, par voie dématérialisée. Trois sociétés ont transmis leur proposition, l'ouverture des plis a été réalisée le jeudi 16 janvier 2020.

Le rapport d'analyse des offres a été présenté, par le bureau d'études PBO Design, lors de la réunion de la Commission MAPA, le lundi 27 janvier 2020. A l'issue, il a été décidé d'engager une phase de négociation avec une audition individuelle des trois candidats le 3 février 2020.

Au cours de cette réunion, des questions d'ordre technique ont été posées et retranscrites par voie dématérialisée. Les nouveaux éléments et offres éventuelles devaient être remis pour le 7 février 2020 au plus tard, via la plateforme de téléchargement eadministration.fr. L'ensemble des entreprises candidates ont déposées leur réponse dans les délais impartis.

La commission MAPA s'est réunie à nouveau le mercredi 12 février 2020, pour prendre connaissance du dernier rapport d'analyse des offres effectué après les éléments complémentaires transmis par les candidats. Elle demande d'attribuer le marché à la société ayant répondu au mieux aux attentes du cahier des charges et propose de retenir l'offre jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de sélection pour le jugement des offres énoncés dans le règlement de consultation (prix des prestations : 60 %, valeur technique de l'offre : 40 %), à savoir : la société SIGNATURE proposant une solution pour un montant total HT de 64 914,85 €.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- VALIDE la proposition du choix du titulaire, émise par la Commission MAPA, à savoir la société SIGNATURE pour un montant HT de 64 914,85 € ;
- AUTORISE M. le Maire à signer le marché avec le candidat retenu et toutes les pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Christian DEVÈZE

Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/03/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/03/2020